



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1026

5 octobre 2011

- **Automne 2011: une rentrée-test pour la nouvelle administration**
- **Mobilisation caribéenne en faveur des exclus sociaux, dont les sinistrés du tremblement de terre**
- **L'ONU alarmée par la situation humanitaire, 20 mois après le séisme de janvier 2010**
- **Une bibliothèque numérique pour faciliter l'accès à la documentation à l'Université d'État**

>> Automne 2011: une rentrée-test pour la nouvelle administration

L'automne 2011 devrait permettre de mesurer l'impact des actions de la nouvelle administration politique, inaugurée depuis mai 2011 avec une seule branche, le parlement ayant rejeté 2 choix de premier ministre en juin et août 2011.

Pour mettre en œuvre une promesse de la campagne électorale, la nouvelle rentrée académique scolaire a été reportée de septembre à ce lundi 3 octobre 2011.

A partir d'un financement de l'État, 142 000 enfants âgés entre 6 et 12 ans, n'ayant jamais été à l'école, devraient entamer gratuitement leur scolarisation dans les départements du Sud, du Sud-Est, des Nippes et de la Grande Anse, du Centre, du Nord du Nord-Est et du Nord-Ouest.

La difficulté de retracer les enfants de plusieurs familles, vivant encore dans les camps 20 mois après le tremblement de terre de janvier 2010 et devant être relogées, n'a pas permis de retenir le département de l'Ouest, où se trouve la capitale Port-au-Prince, a expliqué au quotidien "Le Nouvelliste" Georges Mérisier, chargé de mission au ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle (MENFP).

Le poste de titulaire à l'éducation pourrait d'ailleurs être confié, dans le prochain gouvernement, à Georges Mérisier, qui joue le rôle de conseiller en éducation auprès de Martelly.

Le département de l'Artibonite ne figure pas, en 2011-2012, dans ce programme d'éducation gratuite car il a largement bénéficié du programme "Éducation pour tous" du ministère de l'éducation nationale.

Les enfants vivant dans les sections communales dépourvues d'écoles vont suivre les cours dans des espaces temporaires, en

attendant la construction de bâtiments au cours de l'année académique 2011-2012.

Le Fonds National d'Éducation, qui a rassemblé, depuis juin 2011, plus de 20 millions de \$ américains à partir des appels téléphoniques internationaux entrants et sortants, ainsi que des transferts en provenance et en direction de l'étranger, n'a pas encore de structure légale.

Pendant que les frais scolaires sont annulés dans les établissements publics, des interrogations demeurent sur les mécanismes du projet présidentiel d'« école gratuite »: les espaces à aménager, le nombre d'enfants par salle de classe, le niveau des enseignants et surtout sur les faiblesses du système éducatif haïtien en général.

Associations et syndicats du secteur multiplient les manifestations pour réclamer notamment la garantie d'outils légaux pour soulager les parents du poids des frais scolaires ainsi qu'un meilleur traitement pour les professeurs.

Plus d'un million d'écoliers, dont plus de 700 000 dans les établissements publics, devraient recevoir un repas par jour pendant l'année académique, à partir d'un apport du Programme Alimentaire Mondial au programme national de cantine scolaire (PNCS).

Remise en état de l'armée démantelée en 1995, renforcement institutionnel de la Cour de cassation (la Cour Suprême en Haïti) avec la nomination d'un président et de plusieurs autres juges, mise en œuvre du conseil supérieur du pouvoir judiciaire, mécanismes pour le renouvellement d'un tiers du sénat et la tenue d'élections pour les conseils municipaux (140) et les conseils d'administration de sections communales (565) sont autant de dossiers à suivre dès cet automne 2011, en plus des problèmes de logement, de reconstruction et d'éducation.

>> Mobilisation caribéenne en faveur des exclus sociaux, dont les sinistrés du tremblement de terre

Des représentants de diverses organisations des Caraïbes, faisant partie notamment du regroupement international "cri des exclus", sont en Haïti depuis fin septembre 2011 afin de définir des stratégies communes avec des organisations sœurs en Haïti.

La délégation a participé le 3 octobre, journée mondiale de l'habitat, à un sit-in d'un collectif d'organisations haïtiennes réclamant des logements dignes et décents pour de nombreuses familles sinistrées du séisme du 12 janvier 2010, encore réfugiées sous les tentes 20 mois après.

Appelant au respect du droit au logement, le collectif des organisations pour la défense du droit au logement, - dont font

partie le groupe d'appui aux rapatriés et réfugiés (GARR), la plateforme des organisations haïtiennes de droits humains (POHDH), la plateforme alternative de plaidoyer pour un développement alternatif (PAPDA) et la force de réflexion et d'action sur la question de logement (FRAKKA) - condamne les expulsions forcées opérées, aussi bien sur des terrains privés que publics.

De manière générale, les populations sont expulsées par la force pour faire place aux investissements étrangers, à la privatisation et la libéralisation du marché du logement, précise FRAKKA, évoquant un rapport d'Amnesty International.

>> L'ONU alarmée par la situation humanitaire, 20 mois après le séisme de janvier 2010

La secrétaire adjointe aux affaires humanitaires de l'Organisation des Nations-Unies, Valérie Amos, se dit « inquiète » de l'aggravation de la situation des personnes déplacées qui continuent de vivre dans les camps, suite au séisme de janvier 2010, et invite les bailleurs à faire preuve de plus de générosité pour aider à surmonter la crise humanitaire.

Les personnes déplacées sont aujourd'hui 600 000 à vivre encore dans les camps, souligne V. Amos qui intervenait le 29 septembre 2011 lors d'une conférence de presse au terme d'une visite d'évaluation de 2 jours en Haïti.

Dans les camps, les sinistrés font notamment face à des problèmes d'accès à l'eau potable et d'élimination des déchets. Plus particulièrement, les femmes se plaignent d'être victimes d'actes de violence.

Pour rappel, environ 300 000 personnes ont trouvé la mort dans le tremblement de terre du 12 janvier 2010 et 1,5 million se sont retrouvées sans-abri. La situation s'est par ailleurs aggravée avec le déclenchement en octobre 2010 d'une épidémie de choléra qui a, à ce jour, tué plus de 6 300 personnes, tandis que l'insécurité alimentaire affecte 4 500 000 personnes.

Il est à noter que seulement la moitié des 382 millions de dollars, sollicités en 2011 auprès des bailleurs de fonds par l'ONU pour des besoins humanitaires ont été reçus. A ce titre, Valérie Amos, qui déclare s'engager à maintenir Haïti dans l'agenda « humanitaire (et) de développement » à l'échelle internationale, demande aux bailleurs de faire plus d'efforts en faveur d'Haïti, compte tenu notamment des mauvaises conditions de vie dans les camps de personnes déplacées.

>> Une bibliothèque numérique pour faciliter l'accès à la documentation à l'Université d'État

« Une grande première » : c'est l'expression utilisée par les représentants de l'université d'État d'Haïti et de Bibliothèques Sans Frontières, qui viennent d'inaugurer, à la Faculté des Sciences au centre de la capitale, la première bibliothèque numérique de l'Université d'État d'Haïti (UEH).

« Avec la bibliothèque numérique, il s'agit pour nous d'innover et d'améliorer le service, tout en donnant un signe clair que, malgré les problèmes de budget, l'UEH est déterminée à offrir un service de qualité dans tous ses compartiments », déclare Fritz Deshommes, vice-recteur à la recherche de l'UEH, lors d'une cérémonie officielle de lancement le vendredi 30 septembre 2011.

« La création de cette structure universitaire permet d'apporter une réponse rapide et concrète au manque d'infrastructures documentaires, suite à la catastrophe du 12 janvier 2010 », indique, pour sa part, Patrick Weil, président de Bibliothèques sans frontières.

Un système est envisagé en vue de permettre aux utilisateurs, professeurs et étudiants, d'avoir accès en ligne à la bibliothèque numérique « à partir de leurs propres facultés », fait savoir le recteur de l'UEH, l'ingénieur-agronome Jean Vernet Henry.

Établie dans un bâtiment de 100 m² dans les locaux de la Faculté des Sciences et dotée de 60 postes informatiques équipés de connexion internet à grande vitesse, la bibliothèque numérique de l'université d'État d'Haïti devra permettre aux 15 000 étudiantes et étudiants, chercheurs et professeurs de l'université d'avoir accès à des millions de ressources électroniques en ligne (livres, périodiques, etc.)

Cette bibliothèque permettra aussi à ses usagers, éventuellement à l'avenir des étudiants d'autres universités privées de la capitale haïtienne, de faire des recherches en ligne et de développer l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Le lancement de ce nouveau service s'inscrit dans le cadre d'un projet de plus grande envergure: la création d'une bibliothèque universitaire centrale.